



**Etude d'opportunité  
pour le développement des projets d'habitat inclusif  
sur les zones « peu ou non couvertes »**

**Table des matières**

<b>Offre d'habitat inclusif existante ou programmée.....</b>	<b>2</b>
<b>Territoire SCOT de la Bresse Bourguignonne.....</b>	<b>3</b>
<b>Territoire SCOT du Chalonnais .....</b>	<b>5</b>
<b>Territoire SCOT de l'Autunois Morvan.....</b>	<b>7</b>
<b>Synthèse : lieux d'implantation à privilégier .....</b>	<b>9</b>
<b>Cartographies en annexe.....</b>	<b>12</b>

## Offre d'habitat inclusif existante ou programmée

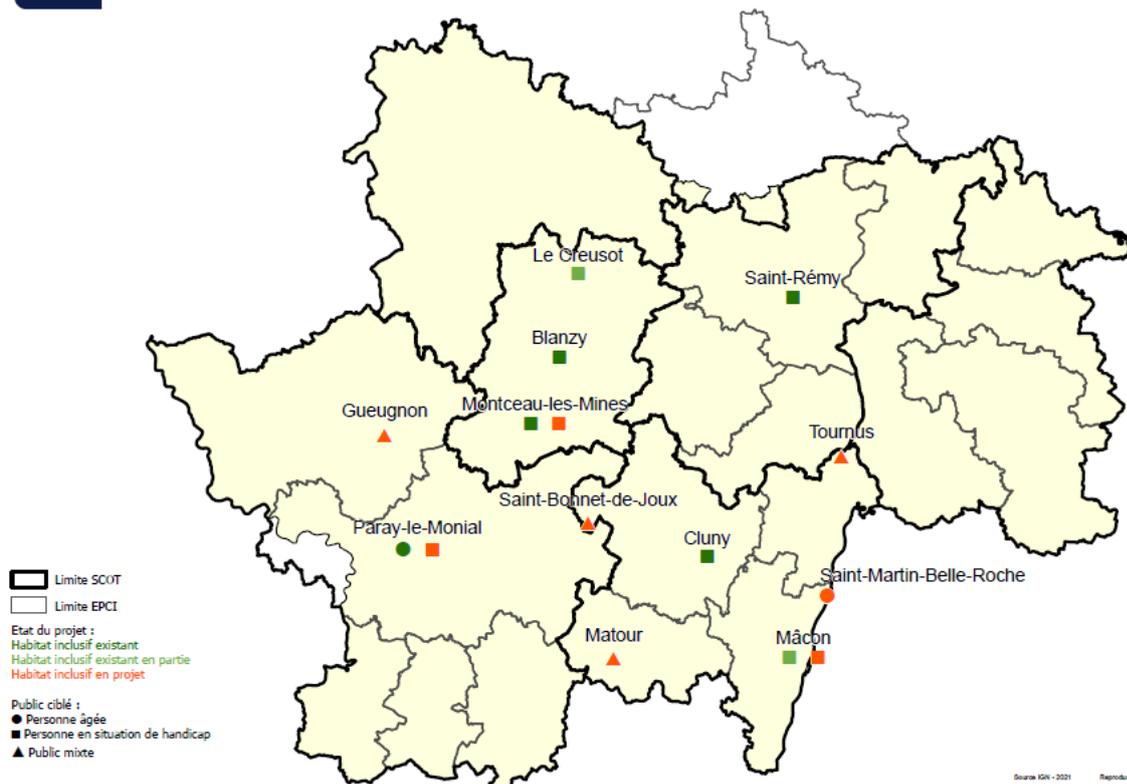
Programmation AVP	Nombre de projets	Nombre d'habitants		
		Personnes âgées	Personnes handicapées	TOTAL
2022-2029	12 <i>dont 7 existants (1 PA et 6 PH)</i>	48	76	<b>124</b>
2023-2030	2	8	26	<b>34</b>
2024-2031*	1	16	0	<b>16</b>
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>72</b>	<b>102</b>	<b>174</b>

\* première fenêtre de dépôt des candidatures

Territoire SCOT	Nombre de projets			
	Programmation AVP 2022-2029	Programmation AVP 2023-2030	Programmation AVP 2024-2031	TOTAL
Charolais Brionnais	4 projets <i>dont 1 existant</i>	0 projet	0 projet	<b>4</b>
CU Le Creusot-Montceau	4 projets <i>dont 3 existants</i>	0 projet	0 projet	<b>4</b>
Région mâconnaise	3 projets <i>dont 2 existants</i>	2 projets	1 projet	<b>6</b>
Autunois Morvan	0 projet	0 projet	0 projet	<b>0</b>
Bresse Bourguignonne	0 projet	0 projet	0 projet	<b>0</b>
Chalonnais	1 projet existant	0 projet	0 projet	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>15</b>



### Programmation "Habitat inclusif" au 31/12/2023



Source IGV - 2021 Reproduction interdite

## Territoire SCOT de la Bresse Bourguignonne

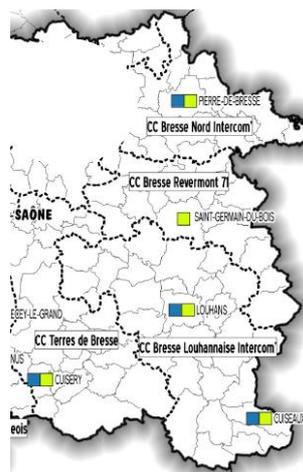
Un territoire étendu du Nord-Est au Sud-Est du département, composé de 4 Communautés de communes.

- **Programmes d'aménagement du territoire :**

5 communes concernées

- Pierre-de-Bresse
- Saint-Germain-Dubois
- Louhans
- Cuisery
- Cuiseaux

**Petites villes de demain** **Centralité rurale en Région**



- **Offre d'habitat intermédiaire pour personnes âgées** (cartes en annexe) :

Une offre d'habitat intermédiaire ou alternative à l'EHPAD inférieure au niveau départemental malgré une forte implantation d'accueillants familiaux. Cette offre est toutefois à relativiser.

Nombre d'habitants de 75 ans et plus		8 718	69 145
Part de la population âgée de 75 ans et plus		soit 12,9 %	soit 12,5 %
Type d'habitat	Nbre de places	Taux d'équipement SCOT	Taux d'équipement départemental
17* accueillants familiaux PA ou mixtes	37 places	4,2 ‰	0,8 ‰
1 Résidence autonomie : Louhans	68 places TO = 72 % en 2022	10,5 ‰	33,1 ‰
1 MARPA : Simard	24 places		
5 Résidences seniors (avec ou sans services) en fonctionnement ou en construction** :			
- 1 à Louhans (SEMCODA)			
- 1 à Frangy-en-Bresse (Communauté de communes)			
- 1 à La Chapelle-Thècle (Communauté de communes)			
- 1 à Varennes-Saint-Sauveur (AGE ET VIE)			
- 1 à Cuiseaux (privé sans précision)			

\* seulement 13 agréments « actif » soit 31 places. 4 cessations d'activité à venir sont identifiées

\*\* Résidences connues au 01/12/2023

- **Offre d'habitat intermédiaire pour personnes en situation de handicap** (carte en annexe) :

Une offre d'hébergement en FV malgré une forte implantation d'accueillants familiaux. Cette offre est toutefois fragilisée par un nombre important d'accueillants « inactifs ».

Nombre d'habitants entre 20-59 ans		30 015	251 160
Part de la population entre 20-59 ans avec au moins un droit ouvert MDPH		8,7 %	
Type d'habitat	Nbre de places	Taux d'équipement SCOT	Taux d'équipement départemental
14* accueillants familiaux PH ou mixtes	29 places	0,96 ‰	0,53 ‰
2 Foyers de vie (toutes déficiences) Cuiseaux et Simard	66 places héb. perm.	2,20 ‰	2,16 ‰
1 Foyer d'hébergement trad. (déficience intellectuelle) : Montret	18 places héb. perm.	0,60 ‰	1,23 ‰

\* seulement 8 agréments « actifs » soit 21 places. 4 cessations d'activité à venir sont identifiées

**Une pression de la demande en matière d’habitat en FV/FHT, au 01/11/2023, plus forte sur le territoire de la Bresse qu’au niveau départemental :**

Statistiques SI-SDO - CNSA issues de ViaTrajectoire

BRESSE au 01/11/23	Capacité pl. autorisées héb. permanent	Capacité pl. installées (PI)	Nbre d’usagers accueillis	Liste d’attente (LA)	Ratio LA / pl. autorisées héb. permanent <sup>1</sup>	Taux d’occupation	Délai d’admission moyen en mois <sup>2</sup>
FV Cuiseaux	29	30	29	NC	NC	97 %	17,64
FV Simard	37	40	36	36	97 %	90 %	2,38
FV Département	558	893*	1 052	198	35 %	118 %	15
FHT Montret	18	18	18	5	28 %	100 %	1,43
FHT Département	308	313*	308	47	15 %	98 %	12

\* écart lié aux AJ compris dans les données FV au niveau départemental

**SAVS : zones peu ou non couvertes**

- Nord de la Bresse / Nord canton de Gergy
- Sud-Est de la Bresse

En cas de projet PH sur ces zones, le porteur de projets devra s’assurer d’un partenariat avec un SAVS.

**ESAT : 1 ESAT à Montret (déficience intellectuelle)**

**Accès aux services publics grâce à France services :**

- Pierre-de-Bresse
- Mervans
- Saint-Germain-du-Bois
- Saillenard
- Saint-Etienne-en-Bresse
- Rancy
- Cuisery
- Saint-Croix-en-Bresse



<sup>1</sup> Calculé par le Département de Saône-et-Loire.

<sup>2</sup> Les indicateurs « délai d’admission moyen en mois » et « Durée moyenne de maintien en ESMS en mois » sont en cours de refonte par SI-SDO-CNSA. Les nombres indiqués peuvent ne pas être cohérents, mais ceux-ci vont évoluer prochainement.

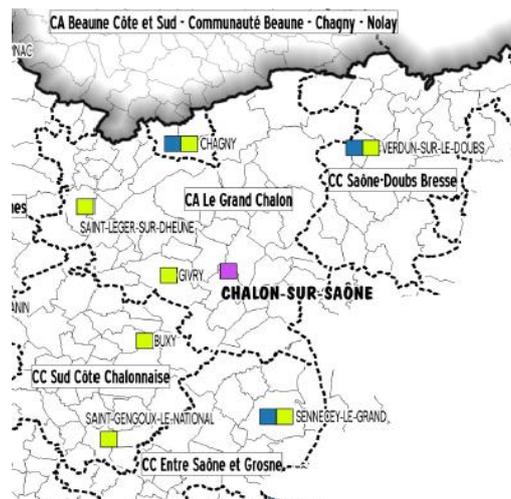
## Territoire SCOT du Chalonnais

Un territoire hétérogène, urbain, péri-urbain et rural, composé de 3 Communautés de communes et 1 agglomération.

- **Programmes d'aménagement du territoire :**

8 communes concernées

- Verdun-sur-le-Doubs
- Chagny
- Saint-Léger-sur-Dheune
- Givry
- Buxy
- Saint-Gengoux-le-National
- Sennecey-le-Grand
- Chalon-sur-Saône



■ Petites villes de demain ■ Centralité rurale en Région ■ Action cœur de ville

- **Offre d'habitat intermédiaire pour personnes âgées** (cartes en annexe) :

Une offre d'habitat intermédiaire ou alternative à l'EHPAD inférieure au niveau départemental malgré une forte implantation d'accueillants familiaux. Cette offre est toutefois à relativiser.

<b>Nombre d'habitants de 75 ans et plus</b>		<b>16 845</b>	<b>69 145</b>
Part de la population âgée de 75 ans et plus		soit 10,7 %	soit 12,5 %
Type d'habitat	Nbre de places	Taux d'équipement SCOT	Taux d'équipement départemental
13* accueillants familiaux PA ou mixtes	24 places	1,42 ‰	0,8 ‰
8 Résidences autonomie : 3 à Chalon, Givry, St-Marcel, Sennecey	372 places TO = 91 % en 2022	25,3 ‰	33,1 ‰
1 MARPA à Cormatin	21 places		
1 EHPA à Jambles	33 places		
6 Résidences seniors (avec ou sans services) en fonctionnement ou en construction** :			
- 4 à Chalon-sur-Saône (OPAC, Nexty, Résid Etudes, NC)			
- 1 à Fontaine (OPAC)			
- 1 à Châtenoy-en-Bresse (Age et vie)			

\* 11 agréments « actif » soit 24 places

\*\* Résidences connues au 01/12/2023

- **Offre d'habitat intermédiaire pour personnes en situation de handicap** (carte en annexe) :

Une offre d'hébergement classique ou en accueil familial inférieure au niveau départemental.

<b>Nombre d'habitants entre 20-59 ans</b>		<b>75 021</b>	<b>251 160</b>
Part de la population entre 20-59 ans avec au moins un droit ouvert MDPH		9,6 %	10 %
Type d'habitat	Nbre de places	Taux d'équipement SCOT	Taux d'équipement départemental
16* accueillants familiaux PH ou mixtes	33 places	0,44 ‰	0,53 ‰
3 Foyers de vie (déficience intellectuelle) Buxy, Givry, Saint-Rémy	136 places héb. perm.	1,81 ‰	2,16 ‰
1 Foyer d'hébergement trad. (déficience intellectuelle) Chalon	32 places héb. perm.	0,43 ‰	1,23 ‰
Résidence ALMA OPAC Chalon	30 logements		

\* 14 agréments « actifs » soit 29 places

**Une pression de la demande en matière d’habitat en FV/FHT, au 01/12/2023, plus forte sur le territoire Chalonnais qu’au niveau départemental :**

Statistiques SI-SDO - CNSA issues de ViaTrajectoire

CHALONNAIS au 01/12/23	Capacité pl. autorisées héb. permanent	Capacité pl. installées (PI)	Nbre d’usagers accueillis	Liste d’attente (LA)	Ratio LA / pl. autorisées héb. permanent <sup>3</sup>	Taux d’occupation	Délai d’admission moyen en mois <sup>4</sup>
FV Buxy	51	50	59	NC	NC	118 %	5,57
FV Givry	38	38	38	10	26 %	100 %	26,63
FV Département	558	893*	1 052	198	35 %	118 %	15
FHT AMEC Chalon	32	33	33	17	53 %	100 %	24,96
FHT Département	308	313*	308	47	15 %	98 %	12

\* écart lié aux AJ compris dans les données FV au niveau départemental

**SAVS : zones peu ou non couvertes**

- Nord de la Bresse / Nord canton de Gergy
- Sud-Est de la Bresse

En cas de projet PH sur ces zones, le porteur de projets devra s’assurer d’un partenariat avec un SAVS.

**ESAT :**

- 2 ESAT à Crisey (déficience intellectuelle et troubles associés)
- 2 ESAT à Chatenoy-le-Royal (physique et psychique)
- 1 ESAT à Virey-le-Grand (déficience intellectuelle et troubles associés)

→ Soit une offre conséquente en lieux de travail protégé qui se heurte à un taux d’équipement faible en FHT créant ainsi une tension de l’offre d’hébergement sur ce territoire.

**Accès aux services publics grâce à France services :**

- Chalon-sur-Saône
- Chagny
- Saint-Léger-sur-Dheune
- Gergy
- Saint-Désert
- Buxy
- Verdun-sur-le-Doubs
- Saint-Gengoux-le-National
- Sennecey-le-Grand



<sup>3</sup> Calculé par le Département de Saône-et-Loire.

<sup>4</sup> Les indicateurs « délai d’admission moyen en mois » et « Durée moyenne de maintien en ESMS en mois » sont en cours de refonte par SI-SDO-CNSA. Les nombres indiqués peuvent ne pas être cohérents, mais ceux-ci vont évoluer prochainement.

## Territoire SCOT de l'Autunois Morvan

Un territoire rural structuré en une grande intercommunalité

- **Programmes d'aménagement du territoire :**  
3 communes concernées
  - Autun
  - Epinac
  - Etang-sur-Aroux



■ Petites villes de demain ■ Centralité rurale en Région ■ Action cœur de ville

- **Offre d'habitat intermédiaire pour personnes âgées** (cartes en annexe) :  
Une offre d'habitat intermédiaire ou alternative à l'EHPAD inférieure au niveau départemental malgré une forte implantation d'accueillants familiaux. Cette offre est toutefois à relativiser.

<b>Nombre d'habitants de 75 ans et plus</b>		<b>5 008</b>	<b>69 145</b>
Part de la population âgée de 75 ans et plus		soit 14,2 %	soit 12,5 %
Type d'habitat	Nbre de places	Taux d'équipement SCOT	Taux d'équipement départemental
3* accueillants familiaux PA ou mixtes	6 places	1,2 ‰	0,8 ‰
3 Résidences autonomie : 2 à Autun et 1 à Etang-sur-Aroux	164 places TO = 69 % en 2022	32,7 ‰	33,1 ‰
3 Résidence seniors (avec ou sans services) :			
- 2 à Autun (SEMCODA et Villa MEDICIS)			
- 1 à Epinac (OPAC)			
- 1 à Lucenay-L'Evêque (SCI)			

\* seulement 1 agrément « actif » soit 3 places.

\*\* Résidences connues au 01/12/2023

- **Offre d'habitat intermédiaire pour personnes en situation de handicap** (carte en annexe) :  
Une offre d'hébergement supérieure au niveau départemental mais concentrée à Autun.

<b>Nombre d'habitants entre 20-59 ans</b>		<b>15 394</b>	<b>251 160</b>
Part de la population entre 20-59 ans avec au moins un droit ouvert MDPH		9,3 %	10 %
Type d'habitat	Nbre de places	Taux d'équipement SCOT	Taux d'équipement départemental
4* accueillants familiaux PH ou mixtes	7 places	0,45 ‰	0,53 ‰
1 Foyer de vie (toutes déficiences) Autun	24 places héb. perm.	2,20 ‰	2,16 ‰
1 Foyer d'hébergement traditionnel (déficience intellectuelle) Autun	18 places héb. perm.	1,56 ‰	1,23 ‰

\* 2 agréments « actifs » soit 4 places.

**Une pression de la demande en matière d’habitat en FV/FHT, au 01/12/2023, moins importante sur territoire de l’Autunois qu’au niveau départemental :**

Statistiques SI-SDO - CNSA issues de ViaTrajectoire

<b>AUTUNOIS</b> au 01/12/23	Capacité pl. autorisées héb. permanent	Capacité pl. installées (PI)	Nbre d’usagers accueillis	Liste d’attente (LA)	Ratio LA / pl. autorisées héb. permanent <sup>5</sup>	Taux d’occupation	Délai d’admission moyen en mois <sup>6</sup>
FV Autun	24	24	22	2	8 %	92 %	9,99
FV Département	558	893*	1 052	198	35 %	118 %	15
FHT Autun	18	17	16	2	11 %	94 %	0
FHT Département	308	313*	308	47	15 %	98 %	12

\* écart lié aux AJ compris dans les données FV au niveau départemental

**SAVS : zones peu ou non couvertes**

- Nord et Nord-Est de l’Autunois-Morvan

En cas de projet PH sur ces zones, le porteur de projets devra s’assurer d’un partenariat avec un SAVS.

**ESAT : 1 ESAT à Autun (déficience intellectuelle)**



<sup>5</sup> Calculé par le Département de Saône-et-Loire.

<sup>6</sup> Les indicateurs « délai d’admission moyen en mois » et « Durée moyenne de maintien en ESMS en mois » sont en cours de refonte par SI-SDO-CNSA. Les nombres indiqués peuvent ne pas être cohérents, mais ceux-ci vont évoluer prochainement.

### Synthèse : lieux d'implantation à privilégier

Au vu de l'ensemble des éléments contextuels présentés pouvant éclairer l'offre d'hébergement, les services et les besoins sur ces 3 territoires, **il apparaît opportun de privilégier l'implantation de projets d'habitat inclusif sur les territoires indiqués ci-dessous.**

**Ces indications ne doivent pas exempter le porteur de projet de vérifier plus localement l'adéquation du projet avec les spécificités du lieu d'implantation pressenti.** Il devra s'assurer que la localisation du projet soit pertinente et favorable à l'autonomie des personnes qui souhaitent y vivre grâce notamment à :

- un accès aux commerces de proximité et aux soins,
- des possibilités de transports en commun adaptés,
- une voirie et des espaces verts globalement accessibles.

Territoire	Implantation à privilégier pour les projets d'habitat inclusif à destination du <b>public âgé</b>	1) Programme d'aménagement du territoire et France services	2) Population de 65 ans et plus > 26% et + 500 hab. de cet âge	3) Offre d'habitat intermédiaire faible ou absente
<b>SCOT Bresse</b>	Saint-Germain-du-Bois	X	X	X
	Pierre-de-Bresse	X	X	X
	Cuisery	X	X	X
<b>SCOT Chalonnais</b>	Chalon	X	X	Taux d'occupation des Résidences autonomie très satisfaisant
	Chagny	X		seulement accueil familial
	Verdun-sur-le-Doubs	X		X
	Saint-Léger-sur-Dheune	X		X
	Buxy	X	X	X
	Saint-Gengoux-le-National	X		X
<b>SCOT Autunois</b>	Autun	X	X	Taux d'occupation des Résidences autonomie faible
	Etang-sur-Arroux	X	X	
	Epinac	X	X	seulement accueil familial
<b>Autres territoires à étudier :</b>				
<b>CC entre Arroux, Loire et Somme</b>	Bourbon-Lancy	X	X	X 2 projets à l'étude identifiés
<b>CC Brionnais Sud Bourgogne</b>	La Clayette		X	X

Démographie : RP INSEE 2019

Territoire	Implantation à privilégier pour les projets d'habitat inclusif à destination du public en situation de handicap	1) Programme d'aménagement du territoire et France services	2) Population 20-59 ans > 45 % et + 500 hab. de cet âge	3) Part de la pop 20-59 ans avec au moins un droit ouvert MDPH > 10 % au 01/01/2024	3) Offre d'habitat intermédiaire faible ou absente	Autre information
SCOT Bresse	Montret			X	1 FHT plein	
	Louhans	X		X	seulement accueil familial	
	Pierre-de-Bresse	X	X	X	X	Zone peu couverte en SAVS
SCOT Chalonnais	Chalon	X	X	X	Offre saturée	
	Crissey		X	X	X	2 ESAT
	Chatenoy-le-Royal			X	X	2 ESAT
	Givry	Uniquement prog. d'aménagement du territoire	X		1 FHT saturé	
	Buxy	X	X		1 FHT plein	
	Verdun-sur-le-Doubs	X	X	X	X	Zone peu couverte en SAVS
	Saint-Léger-sur-Dheune	X	X		X	Zone peu couverte en SAVS
SCOT Autunois	Autun	X	X	X	Offre non saturée (1 FH et 1 FHT)	1 ESAT Couverture SAVS satisfaisante
	Epinac	X	X	X	X	Zone peu couverte en SAVS
	Etang-sur-Arroux	X	X	X	X	
<b>Autres territoires à étudier :</b>						
CC entre Arroux, Loire et Somme	Bourbon-Lancy	X		X	X	Zone peu couverte en SAVS mais 1 SAMSAH
CC Le Grand Charolais	Charolles	X		X	X	
	Marcigny	X		X	X	
CC Brionnais Sud Bourgogne	La Clayette			X	Seulement accueil familial	



Les structures d'hébergement non médicalisées\* pour personnes âgées relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles

Nombre de personnes de 75 ans et plus

- 1884 - 6000
- 6001 - 10000
- 10001 - 15000
- 15001 - 20000

Places totales autorisées :

- Résidence autonomie
- MARPA
- EHPA
- Petite unité de vie

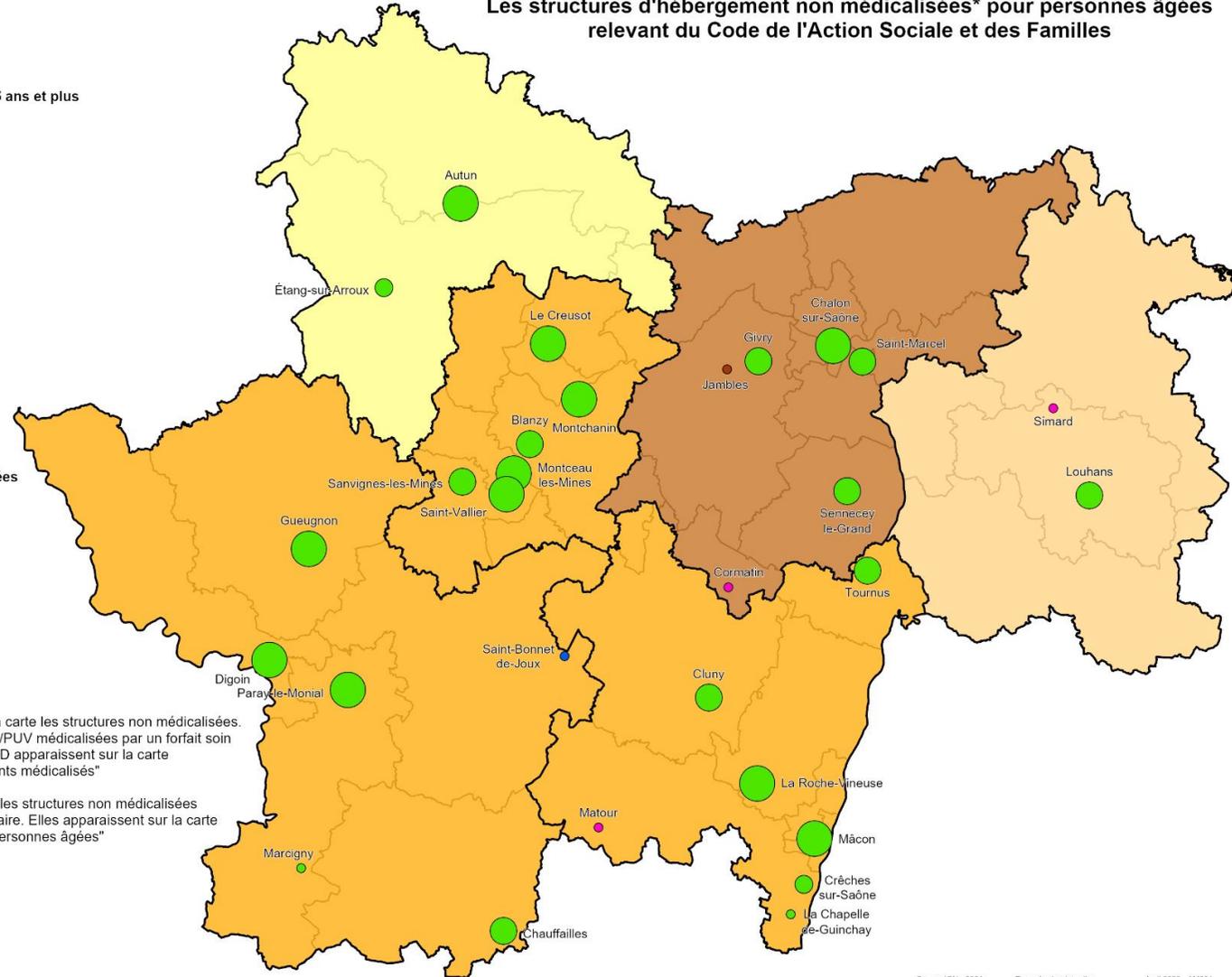
Nombre de places autorisées

- 1 - 40
- 41 - 60
- 61 - 80
- 81 - 200

\* apparaissent uniquement sur la carte les structures non médicalisées. Les établissements type MARPA/PUV médicalisés par un forfait soin ou une convention avec un SSIAD apparaissent sur la carte "places d'hébergement permanents médicalisés"

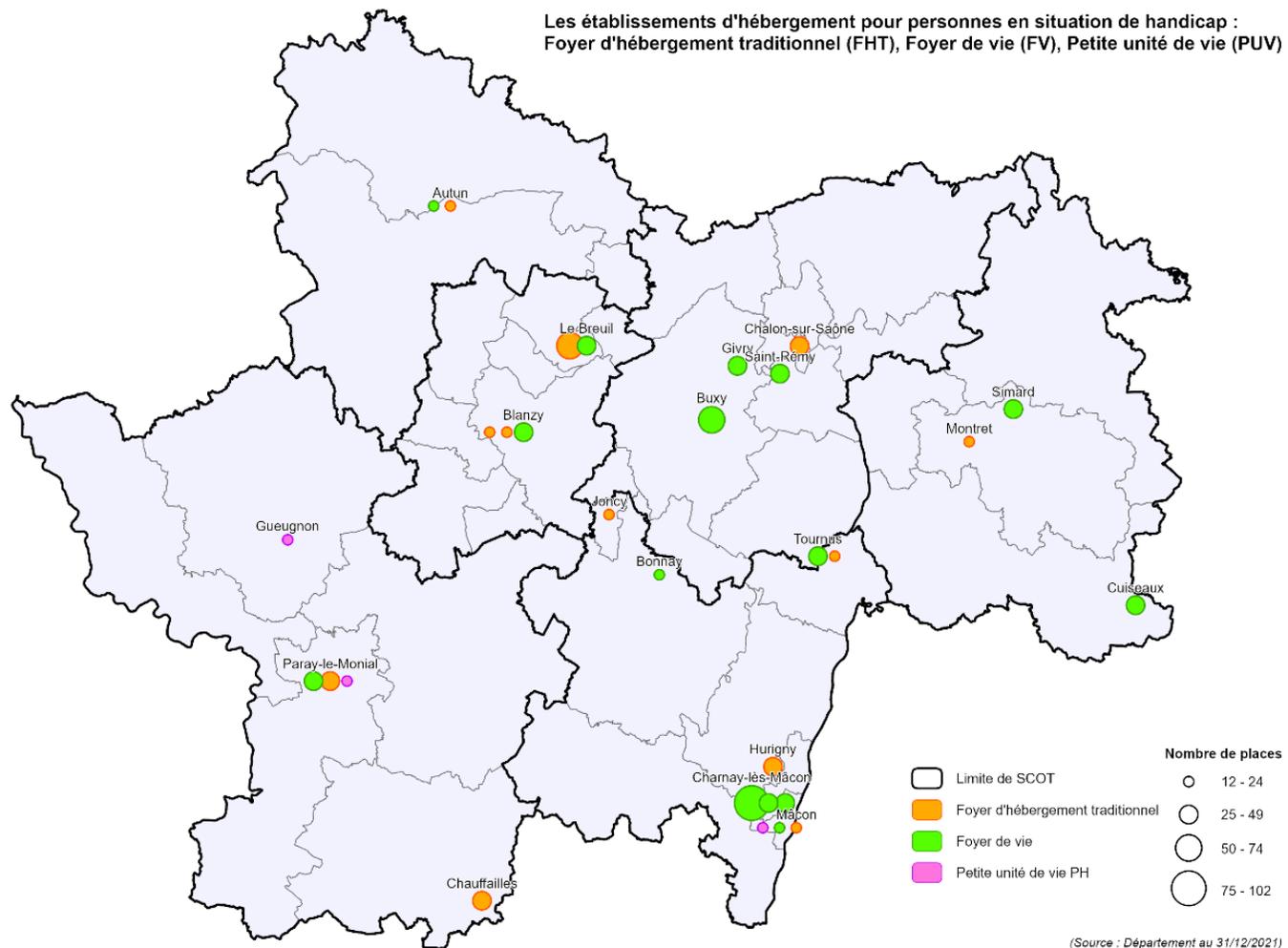
\* n'apparaissent pas sur la carte les structures non médicalisées dédiées à l'hébergement temporaire. Elles apparaissent sur la carte "hébergement temporaire pour personnes âgées"

(données au 31-12-2021)



Source IGN - 2021    Reproduction interdite    Avril 2022 - AM391

**Les établissements d'hébergement pour personnes en situation de handicap :  
Foyer d'hébergement traditionnel (FHT), Foyer de vie (FV), Petite unité de vie (PUV)**

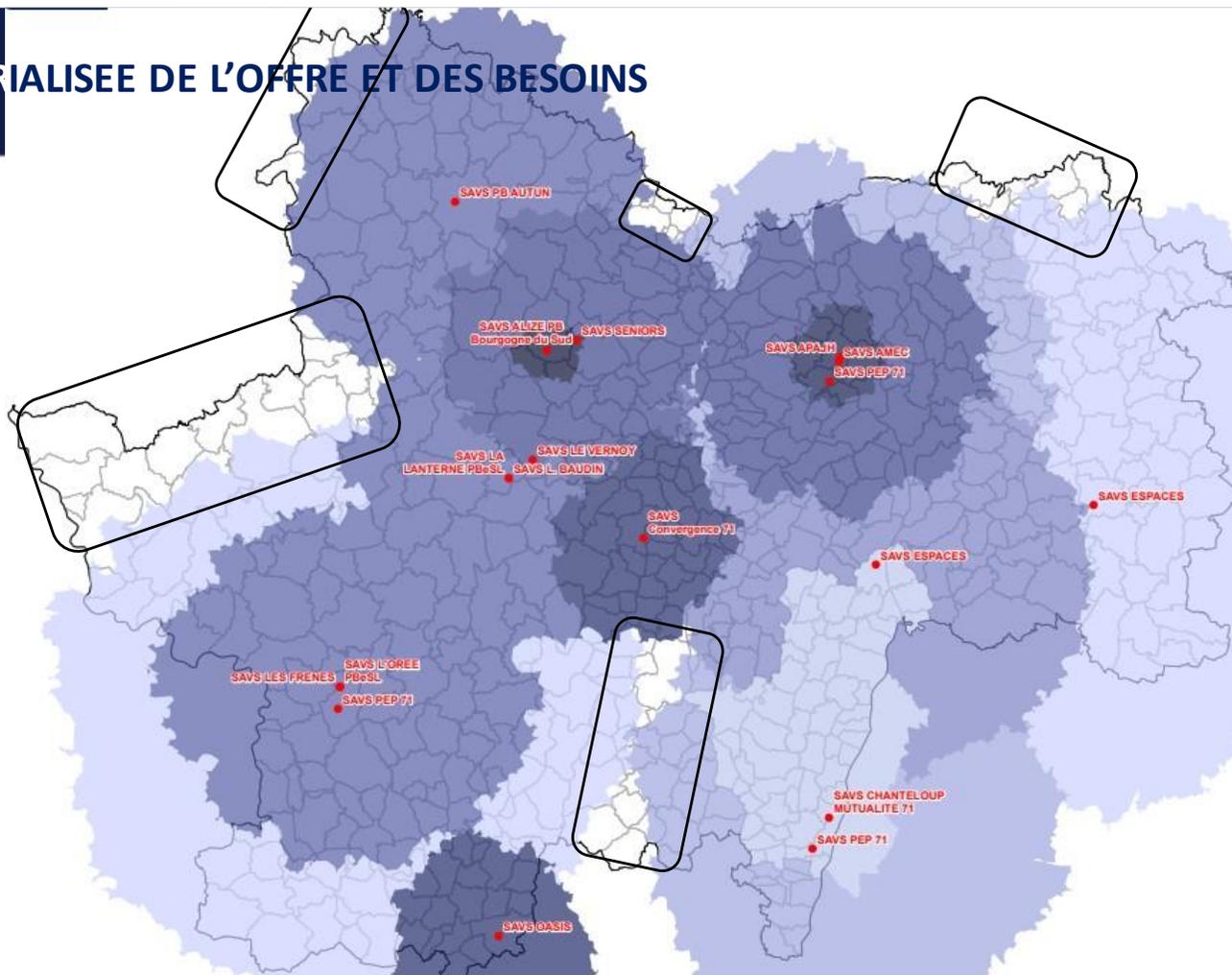


(Source : Département au 31/12/2021)  
Source IZM - 2021 | Reproduction interdite | Janvier 2022 - AMTP

## V. VISION TERRITORIALISEE DE L'OFFRE ET DES BESOINS

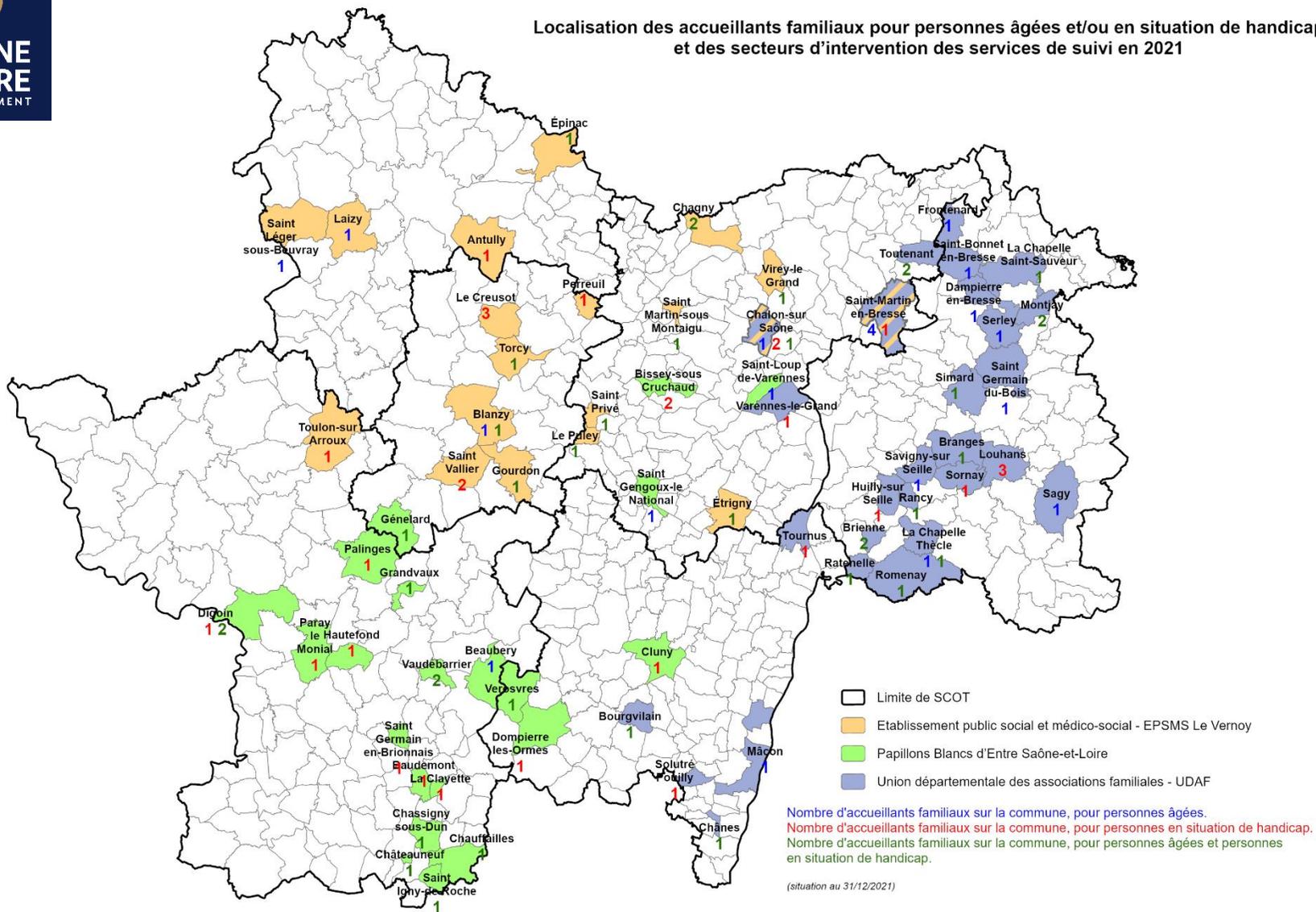
Zones  
d'intervention  
« déclarées »

Etat des lieux 2022





Localisation des accueillants familiaux pour personnes âgées et/ou en situation de handicap  
et des secteurs d'intervention des services de suivi en 2021

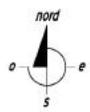
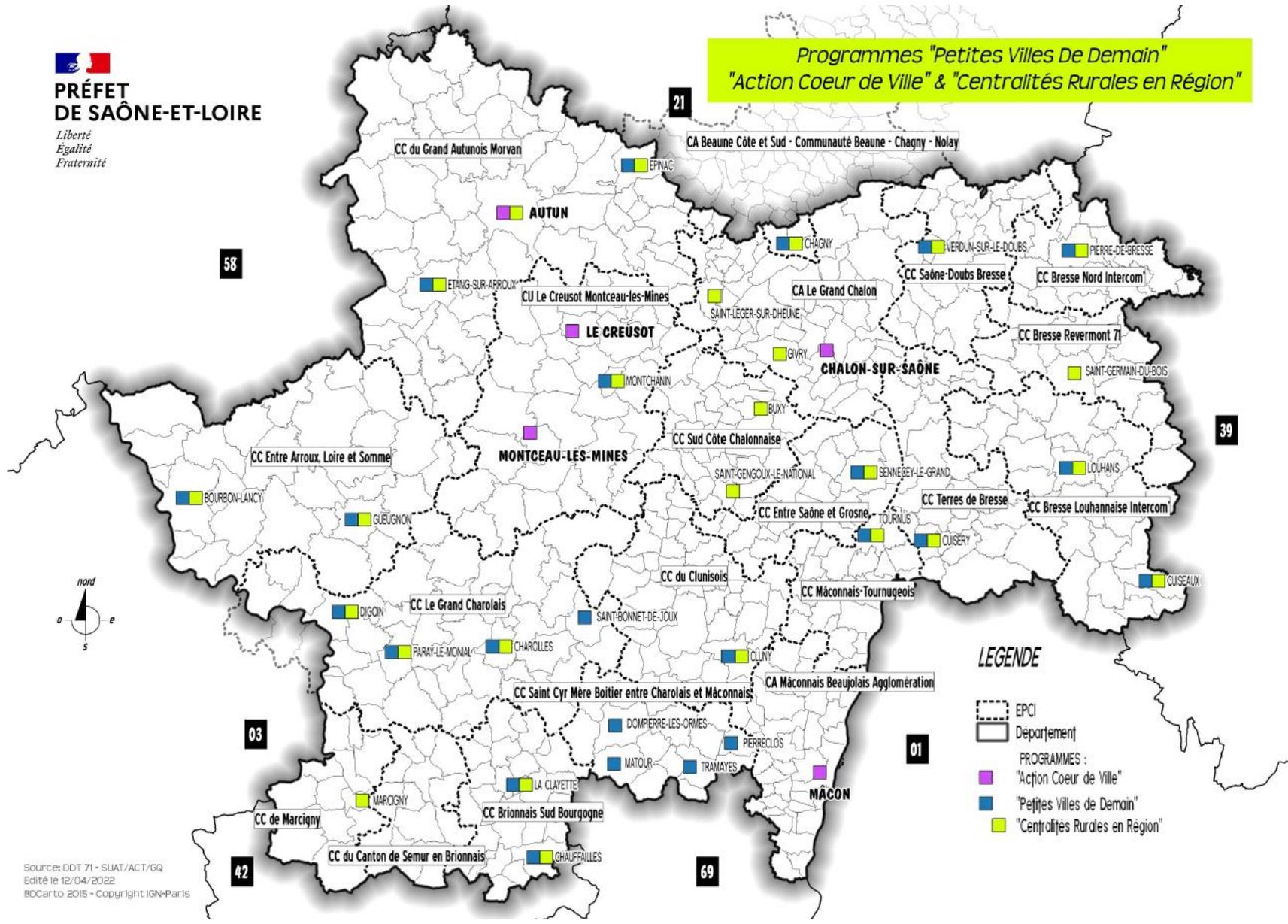


Source IGN - 2021

Reproduction Interdite

Février 2022 - AM76

Programmes "Petites Villes De Demain"  
 "Action Coeur de Ville" & "Centralités Rurales en Région"



**LEGENDE**

-  EPCI
-  Département
- PROGRAMMES :
-  "Action Coeur de Ville"
-  "Petites Villes de Demain"
-  "Centralités Rurales en Région"

Source: DDT 71 - SUAT/ACT/69  
 Edité le 12/04/2022  
 BOCarto 2015 - Copyright IGN-Paris

47

France services

dans le département de **Saône-et-Loire (71)**

au 1<sup>er</sup> juillet 2023

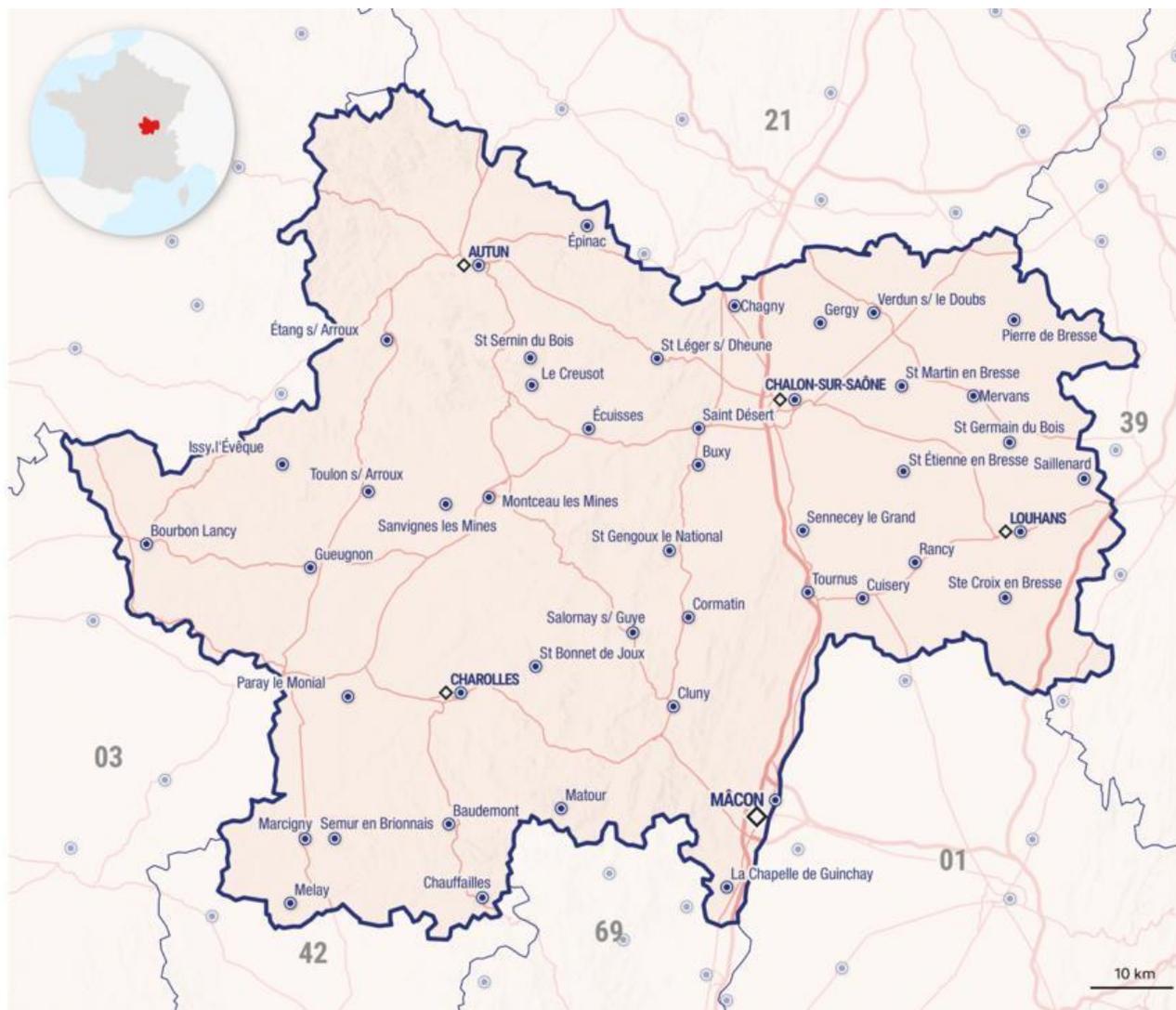
- Commune dotée en France services\*
- Autoroute
- Autre route principale
- ◇ Préfecture
- ◇ Sous-préfecture

\*les bus ne sont pas représentés sur la carte

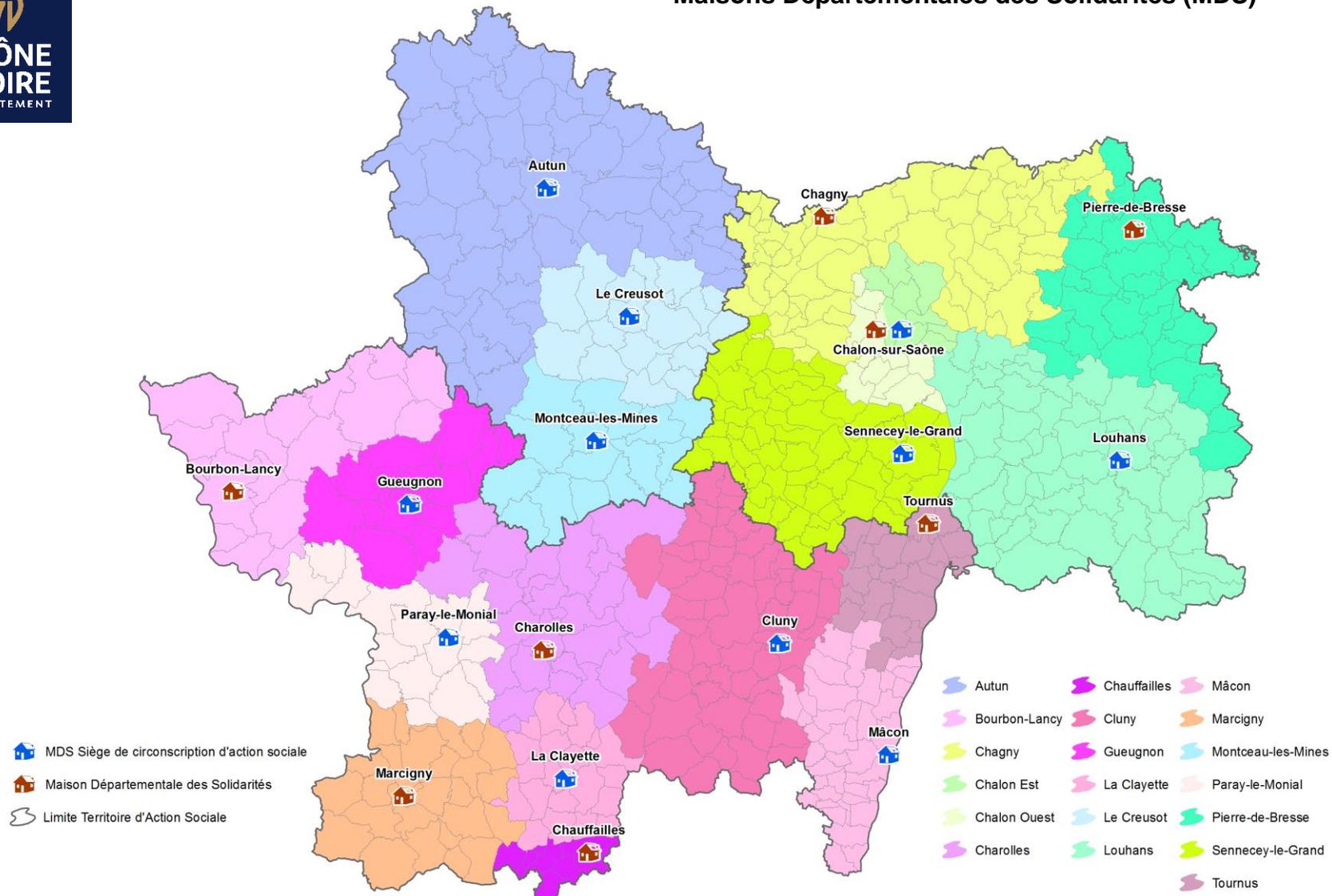
Retrouvez les informations sur la France services  
la plus proche de chez vous en vous rendant sur

[france-services.gouv.fr](https://france-services.gouv.fr)

Sources : ANCT 06/2023 ; IGN ©Admin Express COG 2022 ©BDCARTO •  
Réalisation : Cartographie ANCT 07/2023



## Maisons Départementales des Solidarités (MDS)



## Maisons Locales de l'Autonomie (MLA)

